

## **Litige portant sur les laveuses Samsung à chargement vertical au Canada (hormis le Québec)**

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT. CET AVIS POURRAIT AVOIR UN IMPACT SUR  
VOS DROITS LÉGAUX**

**[www.canadatoploadwashersettlement.ca](http://www.canadatoploadwashersettlement.ca)**

### **BUT DU PRÉSENT AVIS**

Le présent avis est destiné aux membres du Groupe de règlement dans une action collective en Ontario liée à certaines laveuses à chargement vertical de marques Samsung et Kenmore qui ont fait l'objet d'un rappel volontaire annoncé le 4 octobre 2016 et mis à jour le 4 novembre 2016 (les « Laveuses »), pour donner suite à l'avis de certification de l'action collective et d'audience d'approbation de règlement qui se trouve à l'adresse **[www.canadatoploadwashersettlement.ca](http://www.canadatoploadwashersettlement.ca)**.

La Cour supérieure de l'Ontario a approuvé l'Entente de règlement dont il est question dans l'avis figurant sur le site **[www.canadatoploadwashersettlement.ca](http://www.canadatoploadwashersettlement.ca)** et qui est maintenant en vigueur. L'avis d'autorisation de l'action collective et de l'audience d'approbation de règlement qui figure sur le site **[www.canadatoploadwashersettlement.ca](http://www.canadatoploadwashersettlement.ca)** décrit les personnes qui ont le droit de demander les avantages du règlement, le montant des avantages et la façon de présenter une réclamation. Vous trouverez des exemplaires de formulaires de réclamation ainsi qu'une foire aux questions (« FAQ ») à l'adresse **[www.canadatoploadwashersettlement.ca](http://www.canadatoploadwashersettlement.ca)**.

La date limite pour présenter votre formulaire de réclamation est le **25 juillet 2019**.

### **QUI EST INCLUS ?**

Le groupe de ce règlement comprend toute personne au Canada, hormis les résidents du Québec, ayant acheté une Laveuse à des fins d'usage domestique et qui ne se sont pas exclus du Groupe de règlement. Le Groupe de règlement ne comprend pas les agents, les administrateurs ou les employés de SECA, ainsi que toute personne ayant conclu un règlement avec SECA devant la Cour des petites créances ou qui a réglé un différend informel avec SECA et qui a signé une quittance.

Les membres du groupe de ce règlement qui ont choisi de participer au règlement sont invités à remplir et à soumettre leurs formulaires de réclamation en ligne à **[www.canadatoploadwashersettlement.ca](http://www.canadatoploadwashersettlement.ca)**. Les formulaires dûment remplis peuvent également être envoyés à l'administrateur du règlement par courriel, par télécopieur ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Règlement portant sur les laveuses Samsung à chargement vertical au Canada  
Administrateur du règlement  
C.P. Nelson 20187 – 322 rue Rideau  
Ottawa (ON) K1N 5Y5  
Courriel : [info@canadatoploadwashersettlement.ca](mailto:info@canadatoploadwashersettlement.ca)  
Télécopieur : 1-866-262-0816

Pour en savoir plus sur le règlement ou pour demander un exemplaire imprimé du formulaire de réclamation ou de la FAQ, veuillez communiquer avec l'administrateur du règlement à [info@canadatoploadwashersettlement.ca](mailto:info@canadatoploadwashersettlement.ca) ou au 1-855-745-7374.